



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Baie-D'Urfé tenue conformément à la loi à l'hôtel de ville, lieu ordinaire des délibérations, sis au 20410, chemin Lakeshore, Baie-D'Urfé (Québec), le mardi 12 mai 2015 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mairesse : Maria Tutino

Conseillers : Michel Beauchamp
Charles Colomb
Peter Fletcher
Brian Manning
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Nathalie Hadida, directrice générale
Marie-Hélène Bourque, greffière
Stéphane Patenaude, directeur des travaux publics
Julie MacDowell, trésorière

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du public présents.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 12 mai 2015.

2015-05-094 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 12 mai 2015, tel que proposé.

Avant que la proposition ne soit mise au vote, il est proposé par le conseiller Peter Fletcher et appuyé par le conseiller Brian Manning d'ajouter l'item suivant à l'ordre du jour : Dépôt d'une déclaration personnelle par le conseiller Peter Fletcher.

La proposition d'amendement est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

Contre : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

PROPOSITION D'AMENDEMENT REJETÉE.

La proposition originale est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

C. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire annonce le début de la période de questions.

Les 31 personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Déclaration que souhaite faire le conseiller Peter Fletcher.
- Dépenses relatives à l'agrandissement de l'Hôtel de Ville.
- Procédure suivie en ce qui a trait aux questions des citoyens.

La période de questions se termine à 19 h 37.

D. RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS DE LA VILLE

1. Rapport du commandant Sébastien DeMontigny, Poste de quartier 1 du SPVM.

- Entrée par effraction à l'hôtel de ville : de nouvelles mesures de sécurité seront évaluées.
- Aucune autre entrée par effraction à Beaconsfield et Baie-D'Urfé ce mois-ci.

2. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois d'avril 2015.

Le maire donne un compte-rendu des activités de la Ville pour le mois d'avril 2015.

- Agrile du frêne :
 - Sessions d'information.
 - Distribution d'arbres.
 - Contributions financières rétroactive pour l'abattage d'arbres et les traitements au Treeazin.
- Plus récents développements concernant le projet de butte de la rue Surrey.
- Contrats de gestion des clubs de Baie-D'Urfé.
- Remerciements à l'Association des résidants pour le déjeuner de la Fête des mères.
- Dernières nouvelles concernant le Tain de l'Ouest.

3. Rapports des conseillers sur les activités de la Ville pour le mois d'avril 2015.

Les conseillers donnent des comptes-rendus des activités de la Ville pour le mois d'avril 2015.

Peter Fletcher:

- Le conseiller Fletcher lit une déclaration.

Lynda Phelps:

- Départ de deux volontaires de la Ville très appréciés, Pam et Dave Martin.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 14 avril 2015 à 19 h.

2015-05-095 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter le procès-verbal de la séance de consultation publique tenue le mardi 14 avril 2015 à 19 h.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 avril 2015 à 19 h 30.

2015-05-096 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par la conseillère Lynda Phelps d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 avril 2015 à 19 h 30.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 23 avril 2015 à 9 h.

2015-05-097 Il est proposé par le conseiller Michel Beauchamp et appuyé par le conseiller Charles Colomb d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 23 avril 2015 à 9 h.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

F. CORRESPONDANCE

1. Lettre de Mme Virginia Bell demandant l'autorisation d'utiliser le terrain de l'hôtel de Ville pour la célébration annuelle de la messe en plein air des églises du Lakeshore.

Référée à l'Administration.

La conseillère Lynda Phelps quitte la salle du conseil à 20 h 17.

2. Lettre de M. Gino Fusaro demandant un amendement au règlement de zonage n° 875 en ce qui a trait aux murs de soutènement.

Référée à l'Administration.

La conseillère Lynda Phelps revient dans la salle du conseil à 20 h 18.

3. Lettre de Mme Elizabeth Williamson demandant qu'il soit permis à l'École Joseph-Henrico de tenir son second duathlon annuel.

Référée à l'Administration.

4. Lettre de Mme Michelle Sauvé, directrice du CPE Whiteside Taylor, demandant la permission d'utiliser la Grange Rouge pour le camp d'été Whiteside Taylor.

Référée à l'Administration.

5. Lettre de M. Scott Taylor, éducateur physique à l'École primaire Dorset, demandant la permission et l'aide nécessaire afin de pouvoir accueillir la course de fond junior de la Commission scolaire de Lester B. Pearson.

Référée à l'Administration.

6. Lettre de M. Richard Gregson, M. Robert Brown, Mme Helen Fyles et Mme Isabelle-Anne Bisson proposant une initiative commune de la Ville et des citoyens pour faire un nettoyage dans certains secteurs de la Ville.

Référée au comité d'environnement.

7. Lettre de M. Richard Gregson, M. Robert Brown, Mme Helen Fyles et Mme Isabelle-Anne Bisson demandant que la Ville adopte des politiques éclairées et des pratiques améliorées en ce qui a trait à la collecte des déchets et à la gestion des matières organiques, et qu'elle fasse rapport aux citoyens à ce sujet.

Référée au comité d'environnement.

8. Lettre de Mme Francesca Corso, directrice des Grands Frères Grandes Sœurs de l'Ouest de l'Île demandant le soutien financier de la Ville.

Référée à l'Administration.

9. Lettre de Mme Kathy Ware demandant la permission d'utiliser la Grange Rouge pour tenir des conférences sur le bien-être.

Référée à l'Administration.

10. Lettrés (2) de M. Norman Lagendyk demandant une augmentation de la superficie d'implantation présentement permise par le Règlement de zonage n° 875 pour les propriétés situées sur les lots de coin.

Référée à l'Administration.

11. Lettre de M. Bob McAlear demandant une modification au Règlement de zonage n° 875 relativement aux bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel.

Référée au comité consultatif d'urbanisme.

12. Lettre de Mme Heidi Ektvedt demandant que des actions et des mesures soient prises en vue d'assurer une sécurité accrue dans les zones scolaires.

Référée au comité de circulation.

13. Lettre de M. Eric Winn proposant un évènement de nettoyage communautaire à l'échelle de la Ville et demandant le soutien de la Ville à cette fin.

Référée au comité d'environnement.

G. ADMINISTRATION

1. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois d'avril 2015.

2015-05-098 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport du directeur général pour le mois d'avril 2015.

2. Entente intermunicipale concernant la tenue d'un appel d'offres commun pour l'acquisition de carburants.

ATTENDU QUE les Villes prenant part à l'entente (les « Villes ») désirent acquérir des carburants durant la période du 26 décembre 2015 au 25 décembre 2020;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 29.5 de la *Loi sur les cités et villes*, les Villes peuvent conclure cette entente dans le but de tenir un appel d'offres commun en vue d'acquérir des carburants;

ATTENDU QUE les Villes doivent, conformément à l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*, respecter le processus d'appel d'offres public pour acquérir des carburants;

ATTENDU QUE les Villes désirent déléguer à la Ville de Montréal, conformément à l'article 29.6 de la *Loi sur les cités et villes*, leur pouvoir de présenter une demande de soumissions relativement à une telle acquisition;

ATTENDU QUE les Villes souhaitent fixer les termes et conditions de cette entente intermunicipale;

2015-05-099 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser Mme Nathalie Hadida, directrice générale, à signer l'entente intermunicipale concernant la tenue d'un appel d'offres commun pour l'acquisition de carburants.

3. Désignation des lieux de rencontre des séances du conseil.

ATTENDU QUE le *Règlement n° 1045 constituant la régie interne des affaires du conseil et le maintien de l'ordre pendant ses séances* spécifie que « les séances doivent se tenir à la salle du conseil à l'hôtel de ville, sis au 20410, chemin Lakeshore, ou à un autre endroit de la sorte, comme parfois déterminé par résolution »;

2015-05-100 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Peter Fletchers et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE déterminer que les séances du conseil peuvent être tenues dans tout bâtiment appartenant à la Ville sur le territoire de la Ville; et

QU'un avis, indiquant l'endroit exact de la tenue de chaque réunion du conseil, sera rendu public au plus tard à 16 h le vendredi précédant toute séance ordinaire du conseil et au moins 24 heures avant toute séance extraordinaire du conseil.

4. Projet d'inversion de la canalisation 9B d'Enbridge – Résolution d'appui aux municipalités concernées ainsi qu'à l'Office national de l'énergie (ONÉ) pour demander des tests hydrostatiques.

ATTENDU QUE la compagnie Enbridge souhaite inverser le flux de la canalisation 9B;

ATTENDU QUE cette conduite a plus de 40 ans et que l'entreprise vise à accroître sa capacité afin d'y faire transiter quotidiennement plus de 300,000 barils de pétrole extrait des sables bitumineux, lequel est plus abrasif;

ATTENDU QUE cette conduite traverse de nombreuses municipalités et zones urbanisées;

ATTENDU QU'un bris de la conduite aurait des conséquences négatives importantes pour les collectivités touchées;

ATTENDU QUE des tests hydrostatiques permettraient de bien connaître l'état général de la conduite et d'ainsi réduire les risques d'accidents environnementaux;

ATTENDU QU'il est du pouvoir de l'Office national de l'énergie (ONÉ) de demander à Enbridge d'effectuer des tests hydrostatiques sur la canalisation 9B;

ATTENDU QUE la Ville de Baie-D'Urfé est solidaire des municipalités qui demandent à Enbridge d'effectuer des tests hydrostatiques sur la canalisation 9B;

ATTENDU QU'il y a lieu de protéger l'environnement et que les tests hydrostatiques permettraient d'arriver à cet objectif;

ATTENDU QU'en faisant ces tests, Enbridge agirait en bon citoyen corporatif et dans l'intérêt collectif;

2015-05-101 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'appuyer les municipalités concernées par le projet d'inversion de la canalisation 9B d'Enbridge;
D'appuyer l'Office national de l'énergie (ONÉ) pour qu'il demande à Enbridge de procéder à des tests hydrostatiques avant que ne soit accordée l'autorisation d'inverser le flux de la canalisation; et

D'envoyer une copie de la présente résolution à M. Peter Watson, président de l'Office national de l'énergie (ONÉ).

5. Nomination de M. Martin Bouthillier au poste d'auxiliaire en date du 13 mai 2015.

2015-05-102 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer, sous réserve d'un examen médical, M. Martin Bouthillier au poste d'auxiliaire en date du 13 mai 2015.

6. Amendement de résolution – Participants au 78^e congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui aura lieu à Edmonton, Alberta, du 5 au 8 juin 2015.

ATTENDU QUE la mairesse Maria Tutino ne pourra prendre part au 78^e congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui aura lieu à Edmonton, Alberta, du 5 au 8 juin 2015, dû à un conflit d'horaire;

2015-05-103 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Janet Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'amender la résolution n° 2015-04-067 et d'autoriser le conseiller et maire suppléant Michel Beauchamp et la conseillère Lynda Phelps à assister au 78^e congrès annuel et salon professionnel organisé par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui aura lieu à Edmonton, Alberta, du 5 au 8 juin 2015.

H. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

1. Contrat de gestion entre la Ville de Baie-D'Urfé et le Yacht Club de Baie-D'Urfé.

2015-05-104 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer le contrat de gestion entre la Ville de Baie-D'Urfé et le Yacht Club de Baie-D'Urfé.

2. Contrat de gestion entre la Ville de Baie-D'Urfé et le Club de tennis de Baie-D'Urfé.

2015-05-105 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer le contrat de gestion entre la Ville de Baie-D'Urfé et le Club de tennis de Baie-D'Urfé.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Le conseiller Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

3. Contrat de gestion entre la Ville de Baie-D'Urfé et le Club aquatique de Baie-D'Urfé.

2015-05-106 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer le contrat de gestion entre la Ville de Baie-D'Urfé et le Club aquatique de Baie-D'Urfé.

4. Convention de location entre la Ville de Baie-D'Urfé et le CPE Whiteside Taylor.

2015-05-107 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer la convention de location entre la Ville de Baie-D'Urfé et le CPE Whiteside Taylor.

5. Convention de location entre la Ville de Baie-D'Urfé et la pré-maternelle Whiteside Taylor.

2015-05-108 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer la convention de location entre la Ville de Baie-D'Urfé et la pré-maternelle Whiteside Taylor.

6. Entente entre la Ville de Baie-D'Urfé et le CPE Whiteside Taylor pour le camp de jour Whiteside Taylor.

2015-05-109 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la mairesse Maria Tutino et à M^{me} Nathalie Hadida, directrice générale, à signer l'entente entre la Ville de Baie-D'Urfé et le CPE Whiteside Taylor pour le camp de jour Whiteside Taylor.

7. Contribution d'une somme de 15 000 \$ au Club aquatique de Baie-D'Urfé.

2015-05-110 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le transfert d'une somme de 15 000 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-702-99-970; et

D'octroyer une contribution d'une somme de 15 000 \$ au Club aquatique de Baie-D'Urfé et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

I. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIRCULATION

1. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d'avril 2015.

2015-05-111 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois d'avril 2015.

2. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois d'avril 2015.

2015-05-112 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé Rescue pour le mois d'avril 2015.

3. Dépôt du rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois d'avril 2015.

2015-05-113 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités de l'unité 8 de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc. pour le mois d'avril 2015.

J. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

K. URBANISME ET TRANSPORT

1. Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le vendredi 23 janvier 2015 à 8h30.

2015-05-114 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le vendredi 23 janvier 2015 à 8 h 30.

2. Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le vendredi 13 février 2015 à 8h30.

2015-05-115 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le vendredi 13 février 2015 à 8 h 30.

3. Adoption du Règlement n° 878-24 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de prolonger le délai d'achèvement des projets de développement et de prolonger le délai imposé pour commencer la construction après la délivrance d'un permis de construction, dans les zones autres que RA.

2015-05-116 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'accorder une dispense de lecture du règlement n° 878-24, puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le Règlement n° 878-24 modifiant le Règlement de permis et certificats n° 878, tel qu'amendé, en vue de prolonger le délai d'achèvement des projets de développement et de prolonger le délai imposé pour commencer la construction après la délivrance d'un permis de construction, dans les zones autres que RA.

4. Adoption du Règlement n° 875-108, modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, en vue de modifier la note 23 du tableau des dispositions particulières concernant les bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel.

2015-05-117 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan et appuyé par le conseiller Michel Beauchamp :

D'accorder une dispense de lecture du règlement no 875-108, puisque les membres du conseil déclarent l'avoir lu; et

D'adopter le Règlement n° 875-108, modifiant le Règlement de zonage n° 875, tel qu'amendé, en vue de modifier la note 23 du tableau des dispositions particulières concernant les bâtiments à occupants multiples dans le secteur industriel.

Le conseiller Brian Manning déclare son intérêt dans cette affaire puisqu'il est propriétaire d'un lot dans le secteur industriel et il s'abstient donc de prendre part à la discussion publique et au vote sur ce sujet.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Le conseiller Peter Fletcher.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

L. SERVICES AUX CITOYENS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Soutien financier dans le cadre du Programme de soutien pour l'excellence.

ATTENDU QUE la Ville a mis en place le Programme de soutien pour l'excellence afin de reconnaître et d'encourager les résidents de Baie-D'Urfé qui excellent aux niveaux provincial, national et international;

ATTENDU QUE les individus suivants ont soumis une demande pour le mois d'avril 2015 et satisfont aux conditions énoncées dans la Politique sur le Programme de soutien pour l'excellence de la Ville :

| Candidat | Compétition | Montant |
|-----------------------------|--|---------|
| Alexis Ornowka | Championnat canadien de ringuette 2015 | \$ 100 |
| Spencer Lum | New York City Music Festival | \$ 100 |
| Sebastien Boucley | Championnats canadiens juniors de squash Roger's Insurance 2015 | \$ 100 |
| Sebastien Boucley | Championnats canadiens de Squash 2015 | \$ 100 |
| Eric Pelletier | Festival provincial par équipe (natation) | \$ 100 |
| Sarah-Isabelle Radziszewski | Championnats québécois de gymnastique | \$ 100 |
| Teague Riordon | Festival provincial par équipe (natation) | \$ 100 |

2015-05-118 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer la liste des récipiendaires du Programme de soutien pour l'excellence pour le mois d'avril 2015.

2. Contribution d'une somme de 1 035 \$ à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé.

2015-05-119 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps et appuyé par le conseiller Charles Colomb :

D'autoriser le transfert d'une somme de 1 035 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-702-99-970; et

D'octroyer une contribution d'une somme de 1 035 \$ à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds général
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

Avant que la proposition ne soit mise au vote, il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'amender la proposition afin de spécifier que la contribution d'une somme de 1 035 \$ à l'Association des résidents de Baie-D'Urfé vise les activités suivantes qui se tiendront dans le cadre des festivités du Festival de Baie-D'Urfé 2015 : Caffeine Kick, Fun Run, Garden Tour et Déjeuner de la Fête des Pères.

La proposition telle qu'amendée est par la suite mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Peter Fletcher, Brian Manning, Lynda Phelps et Janet Ryan.
Contre : Aucun.

RÉSOLUTION AMENDÉE ADOPTÉE.

M. FINANCES

1. Approbation de la liste des dépenses pour le mois d'avril 2015.

2015-05-120 Il est proposé par la conseillère Lynda Phelps, appuyé par le conseiller Brian Manning et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois de d'avril 2015 d'une somme de 336 797,82 \$.

2. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 31 mars 2015.

2015-05-121 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2015, tel que préparé par la trésorière, en conformité avec l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

3. Dépôt du rapport des vérificateurs pour l'année financière 2014.

2015-05-122 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport financier préparé par les vérificateurs externes pour l'exercice financier 2014, en conformité avec l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

4. Amendement de résolution – Transfert de fonds – Achat d'un véhicule pour le département des travaux publics.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 569 de la *Loi sur les cités et villes*, la résolution autorisant un transfert du fonds de roulement de la Ville doit indiquer le terme de remboursement;

2015-05-123 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par le conseiller Charles Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'amender la résolution n° 2015-04-075 et d'établir à cinq (5) ans le terme de remboursement pour le transfert de la somme de 19 150,60 \$ du fonds de roulement (compte n° 55-911-00-000) au compte n° 22-391-00-724 pour l'achat d'un véhicule pour le département des travaux publics; et

D'autoriser Mme Nathalie Hadida, directrice générale, à signer le contrat pour l'achat d'un véhicule pour le département des travaux publics.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

5. Refinancement d'un prêt venant à échéance le 19 mai 2015 au montant de 129 300 \$.

Adjudication de l'emprunt par billet relatif au Règlement d'emprunt n° 1034

2015-05-124 Il est proposé par la conseillère J. Ryan et appuyé par le conseiller Charles Colomb:

QUE la Ville de Baie-D'Urfé accepte l'offre qui lui est faite par la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 19 mai 2015 au montant de 129 300 \$ effectué en vertu du Règlement d'emprunt

n° 1034, au prix de 98,00600 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série de cinq (5) ans comme suit :

| | | |
|-----------|--------|-------------|
| 7 200 \$ | 1,80 % | 19 mai 2016 |
| 7 400 \$ | 1,90 % | 19 mai 2017 |
| 7 500 \$ | 2,00 % | 19 mai 2018 |
| 7 800 \$ | 2,10 % | 19 mai 2019 |
| 99 400 \$ | 2,25 % | 19 mai 2020 |

et

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

Modification du Règlement d'emprunt n° 1028 pour le refinancement de billets

ATTENDU QUE, conformément au Règlement d'emprunt n° 1034, la Ville de Baie-D'Urfé souhaite emprunter par billets un montant total de 129 300 \$; et

ATTENDU QU'à cette fin, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

2015-05-125 PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère J. Ryan et appuyé par le conseiller C. Colomb:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante dudit règlement comme si celui-ci était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 129 300 \$ prévu au Règlement d'emprunt n° 1034 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par M^{me} Maria Tutino, mairesse, et M^{me} Julie MacDowell, trésorière;

QUE les billets soient datés du 19 mai 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

| | |
|------|------------------------------------|
| 2016 | 7 200 \$ |
| 2017 | 7 400 \$ |
| 2018 | 7 500 \$ |
| 2019 | 7 800 \$ |
| 2020 | 7 900 \$ (payable en 2020) |
| 2020 | 91 500 \$ (pour renouvellement) |

et

QUE pour réaliser cet emprunt, la Ville de Baie-D'Urfé établisse un terme plus court que le terme prévu dans le Règlement d'emprunt n° 1034, c'est-à-dire un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 19 mai 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

La proposition est mise au vote :

En faveur : Les conseillers Michel Beauchamp, Charles Colomb, Lynda Phelps et Janet Ryan.

Contre : Les conseillers Peter Fletcher et Brian Manning.

RÉSOLUTION ADOPTÉE.

6. Transferts de fonds.

Achat d'équipement pour l'entretien des pelouses pour le département des travaux publics

2015-05-126 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseiller Michel Beauchamp et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transférer la somme de 22 178,68 \$ du fonds de roulement (compte n° 55-911-00-000) au compte n° 22-391-00-724, pour un terme de cinq (5) ans, pour l'achat d'équipement pour l'entretien des pelouses pour le département des travaux publics.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

Programme de soutien pour l'excellence

2015-05-127 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transférer la somme de 2 000 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-702-99-970 pour le Programme de soutien pour l'excellence.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

Festival de Baie-D'Urfé – Concert extérieur

2015-05-128 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transférer la somme de 750 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-702-92-970 pour le financement d'un concert extérieur durant le Festival de Baie-D'Urfé.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

Festival de Baie-D'Urfé – Jeux gonflable et jeux de type Midway

2015-05-129 Il est proposé par la conseillère Janet Ryan, appuyé par la conseillère Lynda Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transférer la somme de 6 898.50 \$ du surplus non-affecté (compte n° 55-991-00-000) au compte n° 02-702-91-970 pour le financement de jeux gonflables et de jeux de type Midway pour Festival de Baie-D'Urfé.

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par la trésorière.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-05-130 Il est proposé par le conseiller Charles Colomb, appuyé par le conseiller Peter Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance à 22 h 33.

Mairesse

Greffière